Mairie de Juliénas (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le mercredi 16 juillet 2025 à vingt heures.

Affiché, le 09 juillet 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation compte rendu du conseil municipal du 28 mai 2025.
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- SUEZ : convention télérelève
- Point sur le Budget 2025
- Garantie d'emprunt SEMCODA
- ATDR : avenant et adhésion
- PDIPR
- Syndicat mixte mâconnais beaujolais : dissolution
- PADD
- Point annuel sur le coût de fonctionnement de la maison Véron.
- Conseil d'école du 18 juin 2025.
- Présentation des rapport annuels 2024 de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais
 - *Rapport d'activité 2024
 - *Rapport annuel 2024 du SPANC
- Compte rendu des commissions communales.
- Comptes rendus des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Rhône *

E. ROUX